

ma ville

Le magazine de Merlimont

Juin 2026

www.merlimont.fr



Magazine "Aime ma Ville"
Place de la Haye,
62155 MERLIMONT
03 21 94 72 18
communication@merlimont.fr

Chef de la publication :
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Conception, rédaction :
Service communication, IA générative

Photos et images :
Services communication, Animation et Services Techniques, M. Hantson, M. Bernier, CMNF, Adobe Stock, Magnific,
Impression :
imprimerie VAG - 62630 Etaples

Ce magazine a été imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable et par une imprimerie "Imprim'Vert".

SOMMAIRE

4 - Retour sur...

6 - Infos pratiques

8 - Qui sont vos élus ?

10 - Dossier budget 2026

12 - Travaux

14 - Cadre de vie

16 - Front de Mer

17 - Développement durable

18 - Développement durable et sentiers

20 - Jeunesse

21 - Le CCAS et les aînés

22 - La vie associative

23 - Bienvenue à Merlimont

24 - Ça bouge à Merlimont

25 - Infos CA2BM

26 - L'été à Merlimont

Edito



Chères Merlimontoises,
Chers Merlimontois,

À l'heure où l'été s'installe sur notre coin de paradis, c'est avec plaisir que je vous retrouve dans cette nouvelle édition de notre magazine municipal.

Par votre mobilisation lors des élections municipales de mars 2026, vous avez exprimé votre attachement à notre commune et votre volonté de participer à son avenir. Cette confiance constitue pour mon équipe municipale et moi-même un honneur, mais également une responsabilité que nous mesurons pleinement.

Avec une majorité partiellement renouvelée et complémentaire par ses profils et ses compétences, notre engagement sera d'être les élus de tous les Merlimontois, dans un esprit d'écoute, de dialogue et de proximité.

La nouvelle équipe municipale aborde ce mandat avec enthousiasme et humilité. Notre ambition sera toujours d'agir pour le bien-être de tous les Merlimontois, de maintenir et développer le bien-vivre ensemble. La diversité des sensibilités et des points de vue est une richesse pour notre démocratie locale, c'est pourquoi il est important de rester à l'écoute dans le respect des idées de chacun.

Plusieurs projets structurants et travaux d'amélioration de notre cadre de vie sont en préparation. La réhabilitation du front de mer, la création de nouveaux pôles de vie Merlimontois, la rénovation de la Chapelle, l'entretien de notre patrimoine et les actions en faveur du développement durable témoignent de notre volonté constante d'investir pour une commune toujours plus agréable, dynamique et attractive.

L'été 2026 s'annonce particulièrement riche avec un programme d'animations varié, festif et familial. Concerts, animations sportives et culturelles, marchés estivaux, et bien d'autres temps forts rythmeront les semaines à venir. Je vous invite à découvrir ce programme et à participer nombreux à ces moments de convivialité qui font l'identité et l'attractivité de notre commune.

Je tiens enfin à remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent, au quotidien, à la qualité de vie de notre commune : les agents municipaux, les associations et leurs bénévoles, les commerçants, les professionnels du tourisme, et toutes les autres personnes qui participent à faire de Merlimont une ville accueillante et dynamique.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, placé sous le signe de la convivialité, de la découverte et du partage.

Votre Maire,
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Vive la vie à Merlimont

Retour sur...

Le Festivintage

La météo a été moins clémente qu'à notre habitude, mais le soleil était dans le coeur des visiteurs, des artistes et des bénévoles !
Vous avez été près de 30 000 à venir vivre un moment "rétro" convivial.

MERCI ! Le succès du Festi'vintage, c'est grâce à vous !





















Cérémonie du 8 mai et mise à l'honneur du porte-drapeau des Anciens Combattants

Cocotte la Poule en avril pour les fêtes de Pâques





Remise des prix du concours de la Saint Valentin en février

Nettoyage de la plage dans le cadre de l'opération "Hauts-de-France propres" en mars



Le Festinature

Une édition 2026 réussie où la nature était en fête, avec le soleil et la bonne humeur !









Merlimont en Mer

Cette fête de la mer et des littoraux, fut une réussite.
Malgré le vent, l'événement a tenu toutes ses promesses !
Merci pour votre fidélité !









> Canicule : protégeons-nous et protégeons les plus fragiles



Avec le retour des fortes chaleurs, certaines précautions s'imposent pour préserver sa santé et celle de ses proches.

Durant les épisodes de chaleur intense, il est conseillé de s'hydrater régulièrement, de rafraîchir son logement en aérant tôt le matin, en fermant volets et fenêtres dans la journée et d'éviter les sorties et efforts physiques aux heures les plus chaudes.

Les personnes âgées, les nourrissons, les personnes isolées ou souffrant de maladies chroniques sont les plus exposés aux risques liés à la chaleur.

La Mairie de Merlimont dispose d'un registre canicule permettant aux personnes isolées ou vulnérables de se signaler afin d'être contactées en cas d'alerte.

>> Pour vous y inscrire : 03 21 94 72 18

> La surveillance des plages



>>> En pratique :
Surveillance assurée du 1er juillet au 31 août, 7j/7 de 11h à 19h.
Surveillance assurée les 5, 6, 12 et 13 septembre de 12h à 18h.

NUMÉROS UTILES

Samu : 15 - Police secours : 17 - Pompiers : 18

Secours en mer : 196 - Urgences internationales : 112

Urgences personnes Malentendantes : 114 (texto)

>>> Petit rappel : la signalétique de baignade !

- Drapeau vert : Baignade surveillée sans danger apparent.
- Drapeau jaune : Baignade surveillée avec danger limité ou marqué.
- Drapeau rouge : Baignade interdite en raison de conditions dangereuses.
- Drapeau rouge et jaune : Délimitation de la zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours.
- Drapeau violet : Présence de pollution ou d'espèces aquatiques dangereuses.
- Drapeau à damier noir et blanc : Zone de pratiques aquatiques et nautiques, baignade possible mais à vos risques et périls.





> Pour votre sécurité, pose des bornes amovibles

Le marché gourmand et artisanal estival a été agrandi afin d'offrir une plus grande surface d'animation aux visiteurs et de répondre aux demandes croissantes des commerçants ambulants, en accord avec nos commerçants locaux. Afin de renforcer la sécurité de cet espace, des bornes amovibles, ont été installées aux extrémités des rues Fernoux et Roufillange.
Le marché a lieu chaque lundi de 17h à 22h du 6 juillet au 24 août. Les rues à proximité de la place de la Chapelle seront bloquées à partir de 14h.





> Des nouveaux sanitaires automatiques

La commune est équipée de sanitaires publics automatiques depuis plusieurs années, notamment au cœur du secteur plage et place de la Haye. L'un d'eux, endommagé à la suite d'un accident de la route, a été remplacé au printemps dernier.

Un nouvel équipement, plus spacieux, a par ailleurs été installé sur la digue, offrant un meilleur confort aux promeneurs, y compris en période hivernale.

Ces installations viennent compléter et renforcer l'offre existante.

Les visiteurs disposent désormais de :
- Sanitaires traditionnels, situés au poste de secours et sous le calvaire des marins et ouverts de 8h30 à 19h.
- Sanitaires automatiques , situés sur la digue, derrière la Chapelle, places de la Gare et de la Haye, ouverts de 8h à 2h.

Ces sanitaires sont entretenus par les agents municipaux pour votre confort et celui de tous.
Votre civisme fait la différence ! Laissez-les dans l'état dans lequel vous souhaiteriez les trouver !

Dégradations ou problèmes de propreté ? Signalez-le à la Mairie >> 03 21 94 72 18

> Un coup de pouce pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Au regard de la prolifération rapide des frelons asiatiques et de la dangerosité de cette espèce, il est primordial de détruire les nids.
Si celui-ci se trouve sur le domaine public, la Municipalité se charge de la destruction. S'il est situé sur une propriété privée, c'est à la charge du propriétaire. Dans tous les cas, il est impératif de faire appel à un professionnel formé et équipé.

Afin d'aider les particuliers à financer le retrait des nids de frelons, le Conseil Municipal a adopté l'octroi d'une aide financière de 50 € / nid détruit, dans la limite de 20 demandes en 2026.
Pour en bénéficier, vous devez fournir :
- La facture de l'entreprise déclarée auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais portant la mention « acquittée » ou « payée le » précisant les nom et adresse du bénéficiaire et le lieu de destruction du nid,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Le dernier avis de taxe foncière,
- Une copie d'une pièce d'identité,
- Un relevé d'identité bancaire.

> Renseignements en Mairie au 03 21 94 72 18





> Une aide pour les lycéens

A chaque rentrée scolaire, la Municipalité aide des lycéens merlimontois à financer les achats de fournitures à hauteur de 50 € par jeune.
Pour en bénéficier, vous devez fournir à la Mairie, **avant le 31 décembre 2026**, les éléments suivants :
- Un certificat de scolarité
- Un livret de famille
- Un RIB

Vous habitez Merlimont et vous désirez être informés des projets, discuter avec vos élus ?
Que vous soyez propriétaires, locataires, résidents permanents ou secondaires, vous êtes conviés à la **réunion estivale d'informations communales** qui se tiendra :

Samedi 25 juillet à 9h30 à la Salle polyvalente

Le 15 mars 2026, vous avez élu une nouvelle équipe municipale.
Elle est composée de 23 élus :

- 20 élus de la liste "Pour Merlimont continuons ensemble"
- 3 élus de la liste "Un nouveau souffle pour Merlimont"

Voici une présentation du Conseil Municipal, installé lors de la séance du 21 mars, qui administrera la commune de Merlimont durant le mandat.



Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Maire de Merlimont,

4ème Vice-Présidente de la CA2BM, en charge de l'urbanisme et de l'habitat.



Didier BRICOUT

1er adjoint, en charge de l'urbanisme, du tourisme, du développement durable et du patrimoine naturel.

Délégué communautaire.



Amélie JANKOWSKI

2ème adjointe, en charge de l'action sociale, de l'animation et de la vie associative.

Déléguée communautaire.



Olivier BEAUGRAND

3ème adjoint, en charge des travaux, des bâtiments publics, de la sécurité publique et de la police du Maire.



Jessica DALL'ACQUA DUMAINE

4ème adjointe, en charge des écoles, des activités périscolaires, extrascolaires et du Conseil Municipal des Jeunes.

Pascal DROUET

5ème adjoint, en charge des finances, des ressources humaines et du logement.



> Prenez RDV avec vos élus !

Les adjoints au Maire et les Conseillers municipaux délégués reçoivent la population sur rendez-vous en mairie.

03 21 94 72 18 @ mairie@merlimont.fr

> Les Conseillers municipaux délégués



Jean-Christophe DEMAREY
Délégué au commerce, aux marchés et à l'occupation du domaine public liée aux activités commerciales.

Géry GOSSE
Délégué aux travaux de gestion courante, cadre de vie et fleurissement.





Catherine BENHAMMOU
Déléguée à la communication, au protocole, à la proximité et à la démarche qualité.

Vanessa EVRARD
Déléguée à l'animation sportive et événementielle.





Eric LEMAY
Délégué à la mobilité douce, au handicap et à la vie des seniors.

Ludovic GRIGNION
Délégué à l'animation culturelle et au patrimoine culturel bâti.



> Les conseillers municipaux



André FOURDRINIER



Claude SCANU



Brigitte DENEUVILLERS



Robert PILATO



Magali BARBERA



Sandrine DONDAINE



Cécile GUILLEMANT LEFEBVRE



Céline PINGUET



Alain BOULANGER



Nathalie CRESSENT



Jean-Luc JACQUEMIN

Des dépenses maîtrisées permettant des investissements

Le 15 avril, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2026. La maîtrise des dépenses en 2025 a permis de reporter près de 4 millions d'euros sur la section d'investissement. En plus des projets entamés en 2025 comme les nouveaux sanitaires publics, la végétalisation du nouveau cimetière ou encore l'amélioration des écoles et la requalification des rues, ce budget primitif 2026 permet de prévoir de nouvelles réalisations pour les Merlimontois, sur l'ensemble de l'année 2026.

CHIFFRES CLÉS

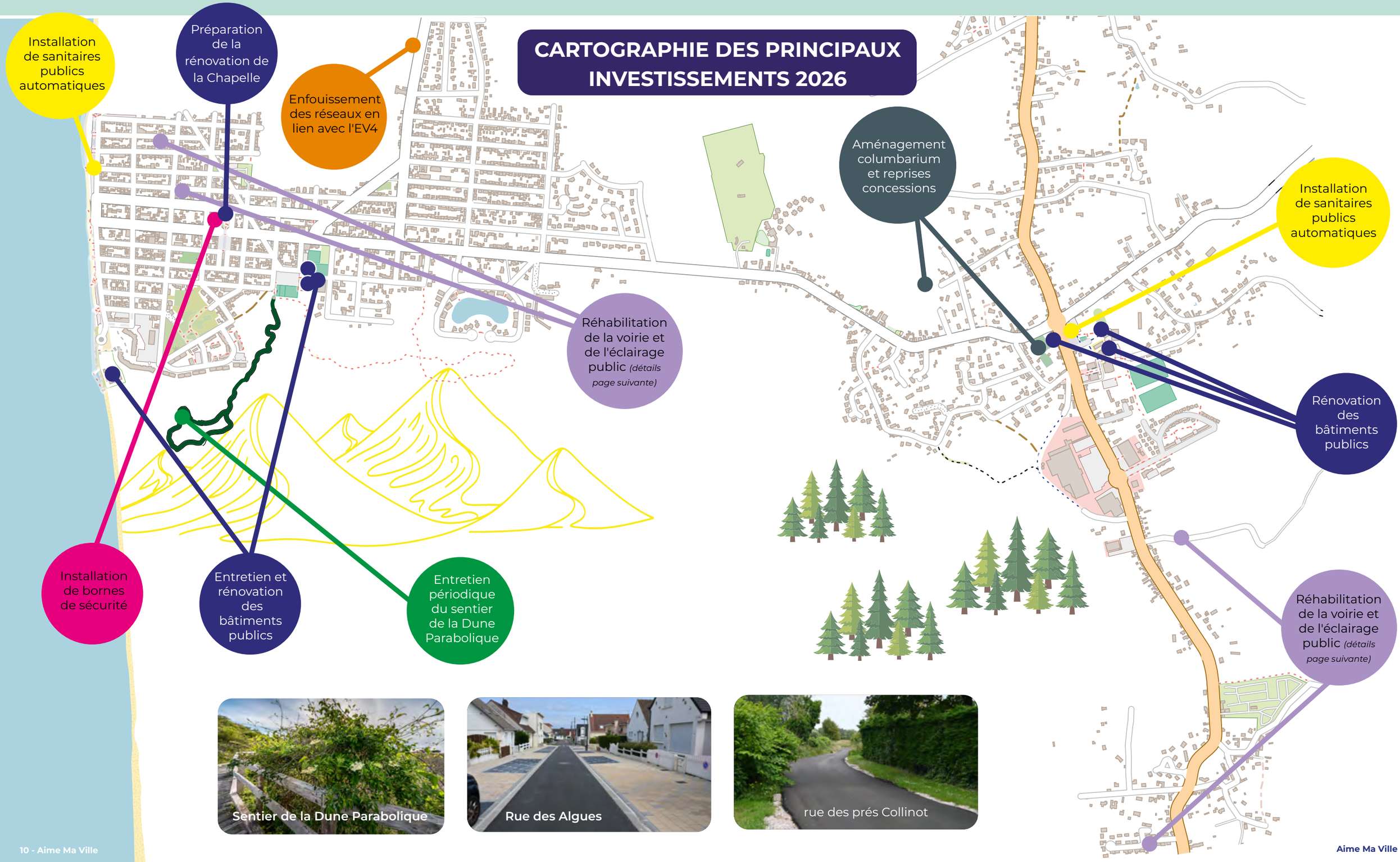
Budget global : 17 004 369 €

Fonctionnement
10 075 071 €

Investissement
6 929 297 €

Subventions sollicitées
1 112 862 €

CARTOGRAPHIE DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2026



Sentier de la Dune Parabolique

Rue des Algues

rue des prés Collinot

> Avenue de Flandre et rue des Algues

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des rues du secteur plage, la deuxième phase des travaux d'aménagement de l'avenue de Flandre (entre les rues Surcouf et de Tourville) s'est poursuivie en 2025-2026, ainsi qu'une partie de la rue des Algues (entre les rues Surcouf et Courbet).





Conformément au programme engagé depuis 2020, ces travaux ont permis d'enfouir les réseaux, de matérialiser les stationnements, de poser des trottoirs pavés et de refaire entièrement la chaussée. Des bandes cyclables ont également été tracées et rejoindront à terme la vélo-maritime, offrant ainsi aux cyclistes un itinéraire continu et sécurisé. Ces aménagements sont évalués à près de 830 000 €.

> Chapelle Notre-Dame-des-Anges, un nouveau chapitre pour cet édifice emblématique

La Chapelle Notre-Dame-des-Anges est devenue la propriété de la Commune au 1er janvier 2026, ce qui marque une étape importante pour ce bâtiment emblématique de Merlimont. La Municipalité souhaite préserver et valoriser cet édifice, à la fois lieu de culte et de mémoire, en collaboration avec le diocèse et les associations locales.

Dans ce cadre, l'association des Amis de la Chapelle a déjà contribué à cette mise en valeur en rénovant l'aménagement intérieur, avec l'installation de nouveaux bancs, améliorant ainsi l'accueil du public.

Un projet global d'aménagement du secteur est engagé. Les travaux déjà réalisés côté Forum seront prolongés afin de valoriser la Chapelle, de rendre les cheminements plus lisibles et de créer un espace plus fluide et accueillant pour tous.





> Allée des Chardonnerets

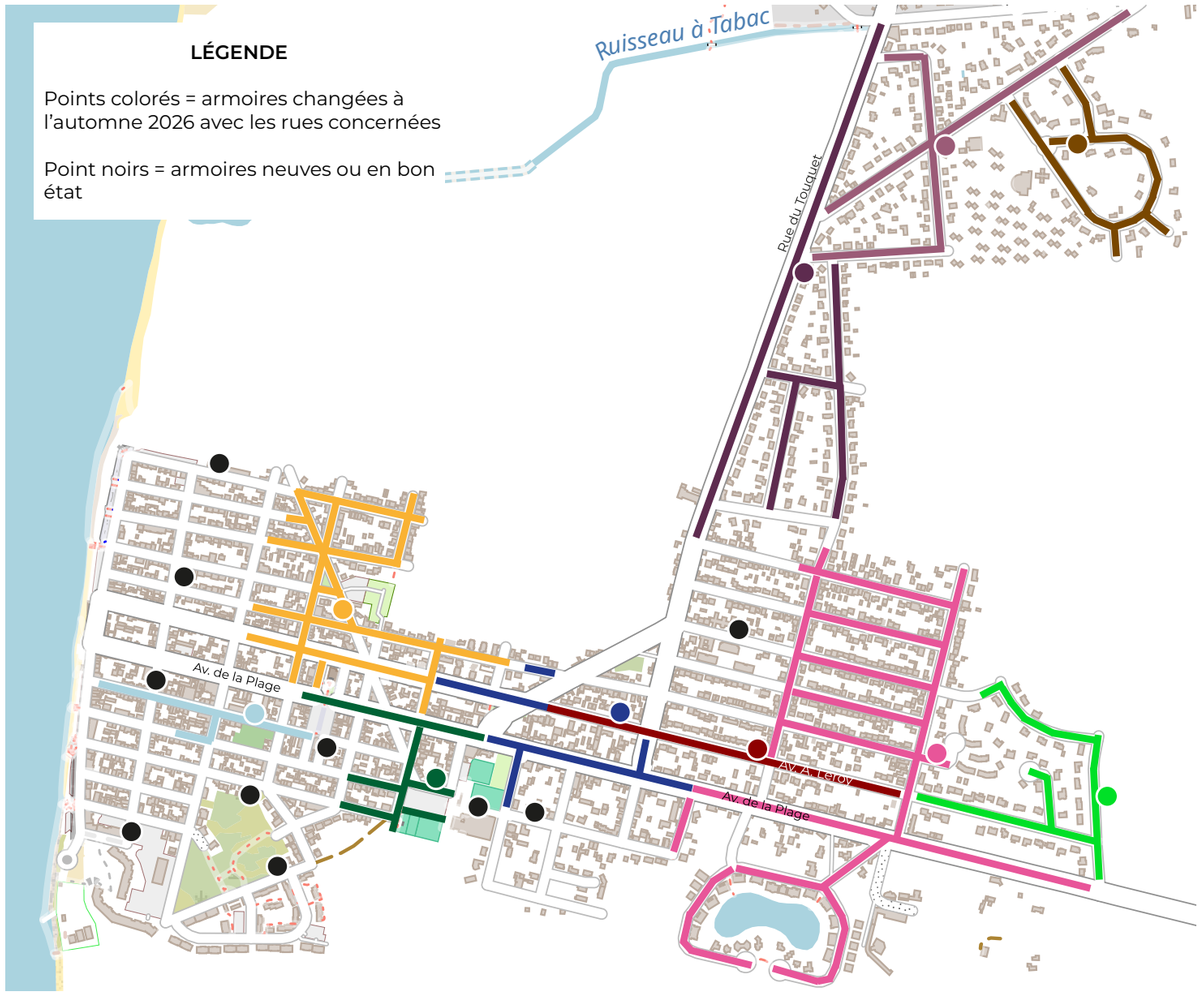
En 2025, la CA2BM a effectué des travaux assainissement du lotissement afin que les riverains soient raccordés à l'assainissement collectif de la rue Auguste Biblocq. La Commune a ensuite procédé au retrait de la station d'épuration qui permettait le traitement des eaux usées.

En 2026, cette rue a été réhabilitée avec la réfection de la chaussée, l'aménagement des trottoirs et stationnements, la modernisation de l'éclairage public, le tout agrémenté de quelques touches végétales.
Le coût de ces travaux s'élève à 220 000 €.

> Point sur l'éclairage public

En fin d'année 2025, 10 armoires défectueuses ont été remplacées, 6 au niveau du secteur plage, une à Garden et 3 au village.
A l'automne 2026, les 11 dernières armoires vétustes seront changées, une rue du Bout d'Erlot et 10 sur les secteurs Plage et Garden, selon le plan ci dessous.
Les lampes défectueuses sont également remplacées au fur et à mesure des signalements et en fonction des stocks disponibles chez notre prestataire.

Un budget de 224 000 € est prévu pour l'amélioration de l'éclairage public en 2026.



> Rue du Guigneux



À la suite des travaux d'assainissement réalisés par la CA2BM en 2025, la Commune a procédé à la remise en état de la chaussée et en a profité pour moderniser l'éclairage public. Les anciens luminaires ont été remplacés par des équipements LED, plus économes en énergie et offrant une meilleure qualité d'éclairage. Les accotements ont été engazonnés et des places de stationnement ont été aménagées à l'entrée du sentier de randonnée, améliorant ainsi l'accueil des promeneurs et randonneurs et la qualité de vie des riverains.

L'ensemble de ces travaux représente un investissement de 68 000 € pour la Commune.

> Des travaux nécessaires au sein des cimetières



Depuis plusieurs années, les services communaux œuvrent à la mise en place d'une procédure de gestion des concessions funéraires laissées à l'abandon dans l'ancien cimetière.
Après respect des délais réglementaires, des avis ont été apposés sur les sépultures concernées, invitant les familles à se rapprocher de la Mairie.

Cette année, la Commune a procédé au transfert des défunts au sein d'un ossuaire, dans le respect des rites et de la dignité de chacun. Cette démarche permet de redonner vie à cet espace en libérant de la place, que ce soit pour accueillir de nouvelles concessions ou pour élargir les allées et ainsi faciliter la circulation des visiteurs.

En parallèle, l'embellissement du nouveau cimetière se poursuit à l'automne avec la plantation de graminées et de trèfles. Un projet d'extension de l'espace du columbarium est en cours de réflexion.

L'entretien des bâtiments publics

Chaque année, en fonction des budgets prévus, des travaux d'amélioration des bâtiments publics sont effectués dans le but d'améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité.

Les salles communales

Dans la salle polyvalente, les portes de la cuisine et celles extérieures vont être changées.
La salle de poterie (ancienne gare) sera remise aux normes et la porte d'entrée changée.

Les écoles



A l'école maternelle, des travaux de peinture intérieure seront réalisés dans le bureau de la direction, le dortoir ainsi que la bibliothèque.

À l'école élémentaire, la façade de l'ancien bâtiment sera rafraîchie grâce à une nouvelle peinture extérieure, et les portes et fenêtres de certaines salles seront remplacées.

La Mairie et l'église St Nicolas



Pour ces deux bâtiments publics, des travaux d'éclairage vont être réalisés.
Au sein de la Mairie, un éclairage spécifique, en lien avec les évènements, est prévu pour l'été.
Concernant l'église, la rénovation de l'éclairage extérieur est à l'étude pour une meilleure visibilité de l'édifice.

> Travaux extérieurs et jardinage, pensez à vos voisins !



La période de vacances est souvent propice à la réalisation de travaux, notamment à l'extérieur.
Dans l'optique de préserver le cadre de vie de tous, il est impératif, sous peine d'amende, de respecter certaines règles, notamment concernant les travaux de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants.

Ces derniers sont autorisés :

- **Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h**
- **Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**



Ces horaires sont applicables toute l'année !



Sur le secteur plage, les travaux de construction et de démolition, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs, dès lors qu'ils nécessitent l'utilisation d'engins de chantier, **sont interdits par arrêté municipal du 10 juillet au 25 août**.

Cette mesure vise à préserver la tranquillité des habitants et des vacanciers, ainsi qu'à garantir la sécurité de tous.

Les arrêtés municipaux sont disponibles sur merlimont.fr

Chacun d'entre nous aime se promener ou faire ses courses dans un environnement propre et entretenu. Les équipes municipales de propreté veillent à cela, mais nous avons tous une responsabilité citoyenne pour maintenir un cadre de vie agréable !
Voici quelques rappels de gestes simples à portée de tous.

> Les mégots de cigarettes



Depuis 2023, la commune s'est associée à la société ALCOME afin de lutter contre la pollution liée aux mégots de cigarettes.

Dans ce cadre, de nouveaux cendriers sont installés chaque année, que ce soit sur les poubelles publiques ou à des fins de sensibilisation.

Des cendriers de poche, fournis par ALCOME, sont quant à eux distribués lors des événements et sont disponibles au poste de secours, à l'office de tourisme, au point d'accueil familles, ainsi qu'en mairie.

Alors, plus aucune raison de jeter son mégot par terre !

> Veillez au calendrier de collecte des déchets



La collecte des déchets est une compétence assurée à l'échelle intercommunale.
En haute saison, les bacs jaunes et noirs sont collectés chaque semaine, puis toutes les deux semaines hors saison pour les déchets recyclables.

Depuis fin 2025, il vous est possible de déposer vos déchets alimentaires dans les abris-bacs répartis sur le territoire communal. Des bio-seaux ont été distribués gratuitement à tous les foyers pour faciliter ce geste. Si vous n'avez pas encore le vôtre, vous pouvez venir le récupérer en Mairie.

La collecte des résidus végétaux est, quant à elle, réalisée en porte-à-porte par la commune, les mardis des semaines paires.

Il est indispensable de respecter les jours de collecte pour sortir vos déchets. Sortis trop tôt, ils sont considérés comme des dépôts sauvages et vous risquez une amende !

Tous les calendriers de collecte sont disponibles en Mairie ainsi que sur le site merlimont.fr.

> Les propriétaires de chiens



La Commune a investi pour votre cadre de vie, vous avez toutes les clés en main pour faire de Merlimont une ville agréable pour tous !

Sur la plage : Accès interdit dans la zone de baignade surveillée et obligation de tenir son chien en laisse sur le reste de l'espace littoral.

Sur les sentiers : Port de la laisse obligatoire pour protéger la faune locale des dunes et espaces boisés, et interdiction d'accès au sentier sur pilotis (risque de blessure lié aux échardes du platelage).



Sur l'ensemble du territoire communal : Ramassage obligatoire des déjections canines par souci d'hygiène et de respect envers les autres usagers





De nouveaux distributeurs de sacs en place :
Fin juin, les 12 distributeurs de sacs à déjection canine ont été changés en raison de leur vétusté.
Plus esthétiques et plus pratiques, ils permettent aux propriétaires de chiens de se dépanner en cas de manque de sac.

Les arrêtés municipaux sont disponibles sur merlimont.fr

> Requalification du front de mer : le projet avance

Le grand projet de requalification du front de mer suit son cours, avec des avancées concrètes des différentes parties prennantes.

Du côté de la CA2BM, compétente en matière de défense contre la mer, le cabinet ANTEA Group a été mandaté pour réaliser un diagnostic du perré et proposer un projet de consolidation. Rendu fin 2025, ce diagnostic a permis d'identifier les zones en bon état, comme celles nécessitant une intervention prioritaire, ouvrant la voie à un travail plus ciblé et efficace. Les propositions d'un projet concret sont désormais en cours d'élaboration.

Du côté de la Mairie, c'est le cabinet Urbicus qui a été missionné, suite à un appel d'offres, pour concevoir le réaménagement de la digue promenade. Un exercice d'équilibre délicat, qui doit intégrer le recul du trait de côte, l'accessibilité à la plage, la cohabitation entre activités de loisirs, stationnement et protection des espaces naturels.

Les propositions sont actuellement à l'étude par les services municipaux, intercommunaux, de l'Etat et les élus.

Les deux démarches sont étroitement liées : la Mairie ne pourra engager ses travaux d'aménagement de la digue qu'une fois les travaux de consolidation du perré réalisés par la CA2BM. La concertation entre les deux partenaires est donc essentielle pour mener ce projet à bien.

> Rappel des compétences en image



> Des travaux nécessaires pour la sécurité de tous

Dans notre précédent magazine, nous vous annoncions l'obtention des autorisations préfectorales pour un réensablement annuel de la plage jusqu'en 2035, ainsi que des travaux de consolidation de l'enrochement. Ces chantiers sont désormais réalisés.



Fin 2025, les travaux de consolidation des enrochements situés sous la digue Nord ont été menés à bien, sous maîtrise d'ouvrage de la CA2BM.

Le réensablement de la plage a été réalisé début mars 2026, toujours sous la conduite de la CA2BM. Si l'arrêté préfectoral imposait l'opération entre novembre et mars, nous avons veillé à la programmer au plus près du début de saison afin que vous puissiez en profiter dès les premiers beaux jours.



En parallèle, les services municipaux s'activent pour des travaux d'embellissement, avec une seule ambition, vous accueillir dans les meilleures conditions possibles pour cet été.



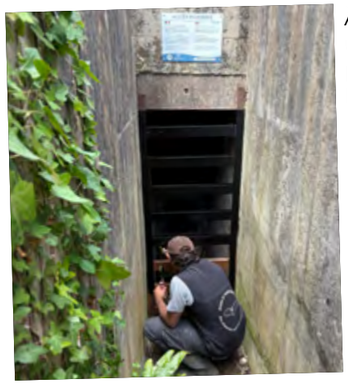
> Attention aux Gravelots !

Jusqu'à la fin du mois d'août, le Gravelot à collier interrompu, espèce protégée, pond ses œufs au pied de la dune. Les nids sont presque invisibles et donc faciles à piétiner par inadvertance.
Afin d'éviter la destruction de nids, vous pouvez adopter quelques précautions simples :

- Évitez de marcher au pied de la dune
- Gardez vos chiens en laisse sur la plage
- Si vous apercevez un oiseau qui fait semblant d'être blessé, c'est généralement qu'un nid est tout près ! Éloignez-vous !

Une zone de tranquillité a été matérialisée par les services municipaux et l'ONF. Elle se situe entre Merlimont et Berck.
Vous y trouverez également des panneaux d'informations concernant cette espèce.

> Les anciens blockhaus transformés en repères à chauve-souris



À l'occasion des Journées Européennes du patrimoine de septembre 2025, un chantier participatif de désensablement d'un blockhaus situé près du parcours sportif a été lancé en partenariat avec l'ONF et le CMNF (Coordination Mammalogique du Nord de France). L'objectif : offrir aux chauves-souris un refuge propice à leur installation et permettre le suivi de leur évolution.

Près d'un an plus tard, le pari est réussi ! Les chiroptères ont bel et bien pris leurs quartiers dans l'édifice, parmi lesquels deux espèces rares.
Courant juin, les agents du CMNF sont intervenus pour poser des grilles afin de sécuriser les lieux et éviter toute intrusion, ainsi que des panneaux d'informations à destination du public. Un second blockhaus, situé à proximité, fait l'objet d'un aménagement similaire.

Cette belle opération a été rendue possible grâce au financement du Fonds Vert et à un partenariat solide entre la Ville de Merlimont, l'ONF, le CMNF et des associations historiques.

Pour sensibiliser les habitants à l'importance de ce patrimoine naturel, des visites guidées sont actuellement en cours de réflexion. À suivre !





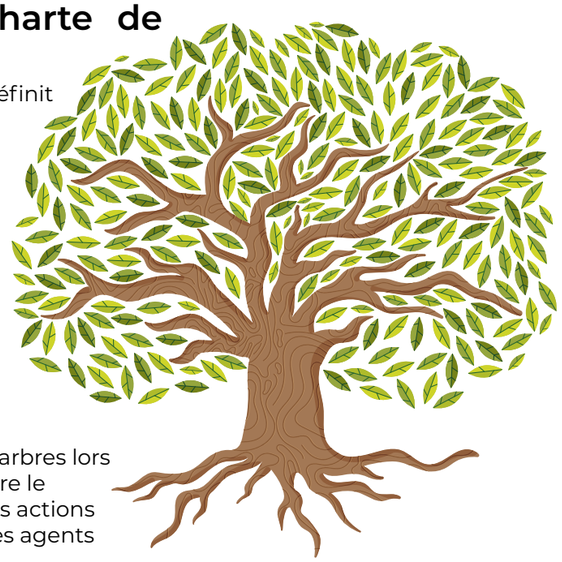


Pour la suite ?

Les agents du CMNF ont d'ores et déjà identifié une dizaine d'autres blockhaus susceptibles d'être aménagés en refuges pour les chauves-souris.
Et vous pouvez vous aussi contribuer à cette démarche ! Si vous possédez ce type d'édifice sur votre propriété, n'hésitez pas à le signaler : vous participeriez ainsi activement à la préservation de ces espèces et à la richesse de notre biodiversité locale!

>> contact en Mairie : 03 21 94 72 18

> Merlimont s'est dotée d'une Charte de l'Arbre



Adoptée en mars 2026, la Charte de l'Arbre de Merlimont définit les règles et bonnes pratiques pour planter, entretenir et protéger les arbres sur l'ensemble du territoire.

L'arbre est bien plus qu'un élément décoratif : il purifie l'air, rafraîchit les espaces urbains, abrite la biodiversité et améliore notre bien-être.

Les arbres proches des habitations réduisent jusqu'à 30% des besoins en climatisation, et 9 Français sur 10 les considèrent essentiels à leur cadre de vie.
La Charte préconise de privilégier les essences locales et précise les bonnes pratiques de plantation et d'entretien.

Elle impose également une zone de protection autour des arbres lors de tout chantier, sous peine de pénalités. Enfin, elle consacre le principe « un arbre abattu, un arbre replanté » et prévoit des actions de sensibilisation pour les habitants, les professionnels et les agents municipaux.

> Le sentier de la Dune parabolique : des travaux de rénovation en vue

Inauguré il y a près de 10 ans, le sentier de la dune parabolique est l'un des emblèmes de Merlimont. Chaque jour, promeneurs, familles et amis s'y retrouvent pour profiter d'un cadre naturel exceptionnel. Accessible aux personnes à mobilité réduite, il fait partie de ces équipements auxquels les Merlimontois sont particulièrement attachés.

Comme tout équipement en plein air, il nécessite un entretien régulier, assuré par les services communaux, en lien avec l'Office National des Forêts (ONF). Mais cette fois, les expertises menées ont conclu à la nécessité d'un remplacement progressif de la structure, en raison d'une attaque fongique invasive qui se propage.

Au regard de l'ampleur des travaux et de la complexité d'accès à certaines zones du site, la rénovation se déroulera en plusieurs phases sur plusieurs années.
La première phase débutera dès cet automne et concernera la partie la plus éloignée de l'entrée, là où l'infection est la plus avancée.

Son coût prévisionnel est estimé à 125 000 €.
Des demandes de subventions ont été déposées afin de limiter l'impact financier sur le budget communal.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux et des éventuelles perturbations sur le sentier.





> De nouveaux panneaux pour mieux découvrir et préserver nos sentiers

Vous les avez sans doute remarqués : depuis mi-avril, 15 nouveaux panneaux ont fait leur apparition aux entrées des sentiers de Merlimont, installés par les services communaux.

Avec 82 % de son territoire classé en espace naturel protégé, dont une large partie en zone Natura 2000, Merlimont possède un patrimoine naturel d'exception. Ces milieux fragiles abritent de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines sont aujourd'hui protégées en raison de leur rareté. Il nous appartient collectivement de les préserver.

C'est dans cet esprit que ces panneaux ont été conçus pour informer et sensibiliser randonneurs, promeneurs et sportifs à l'importance de respecter ces espaces remarquables.

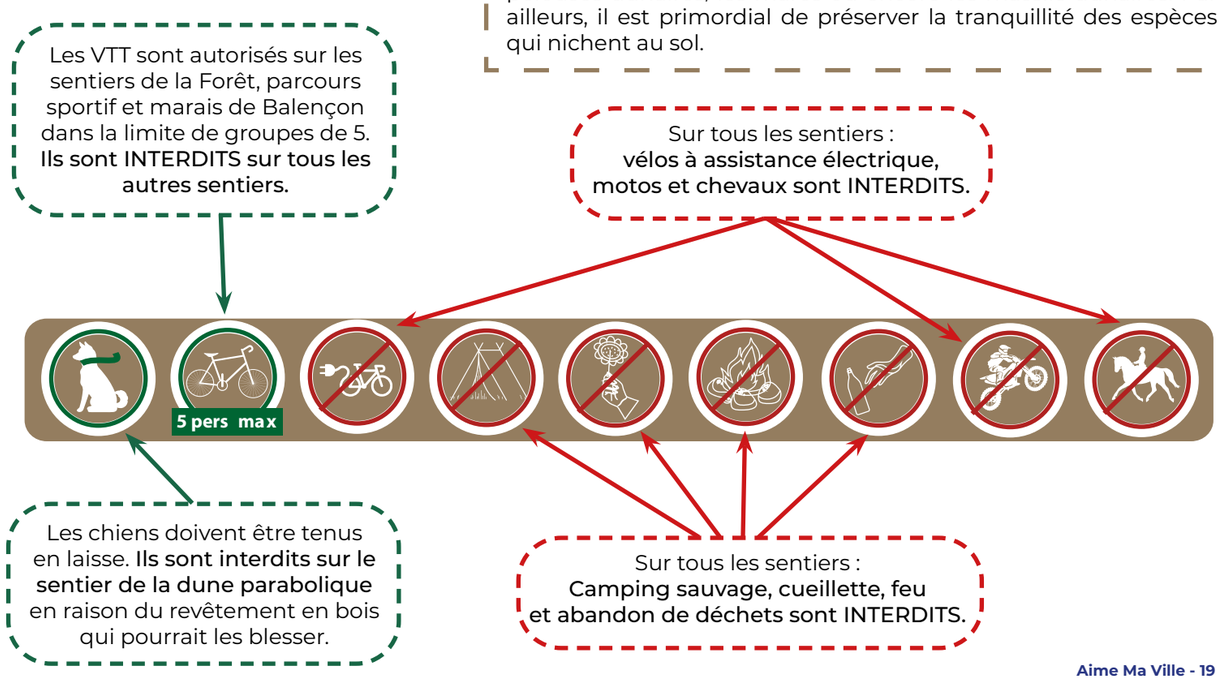
Aussi 15 panneaux ont été posés à toutes les entrées :
- Sentier de la Forêt
- Sentier des Marais de Balençon
- Parcours sportif
- Sentier de la dune parabolique
- Sentier des Aubépines
- Sentier des Fauvettes

Ils vous proposent plans, photos, informations pratiques, ainsi qu'un QR code renvoyant vers le site de la ville pour consulter les arrêtés de réglementation et en savoir davantage.



Quelles sont les consignes à respecter ?

Rester sur les sentiers balisés est une priorité afin de ne pas endommager les zones à fort enjeu environnemental, comme les pelouses dunaires, les mares ou encore les massifs dunaires. Par ailleurs, il est primordial de préserver la tranquillité des espèces qui nichent au sol.



> Conseil Municipal des Jeunes, une nouvelle voix pour la jeunesse

La commune de Merlimont renouvelle son engagement dans sa politique en faveur de la jeunesse avec la réélection de son Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Pour la deuxième fois, cette instance participative permettra aux jeunes Merlimontois de s'impliquer activement dans la vie locale, de faire entendre leurs idées et de contribuer aux projets qui façonnent leur commune.



Le tout premier CMJ de Merlimont passera bientôt le flambeau

Encourager l'engagement citoyen dès le plus jeune âge
Le Conseil Municipal des Jeunes a pour vocation de sensibiliser les jeunes au fonctionnement de la démocratie locale et de les accompagner dans l'exercice de la citoyenneté. À travers cette démarche, la Municipalité souhaite offrir aux jeunes de 10 à 14 ans un espace d'expression, de réflexion et d'action sur les sujets qui les concernent au quotidien.
Les membres du CMJ pourront découvrir le rôle des élus, participer aux Conseils Municipaux, aux temps forts de la Commune et élaborer des projets avec les différents acteurs locaux. Cette expérience leur permettra de développer leur sens des responsabilités, leur esprit d'initiative et leur engagement au service de l'intérêt général.

Comment candidater ?
Les modalités de candidature seront présentées en septembre 2026. En attendant, les jeunes Merlimontois qui souhaitent s'investir dans la vie de leur commune peuvent dès à présent profiter de l'été pour réfléchir à leur candidature. Que ce soit sous la forme d'une lettre ou d'une vidéo, ils auront l'occasion de partager leurs motivations, leurs idées et leur vision pour Merlimont.

Alors, à vos stylos, à vos caméras et à vos idées : la prochaine génération d'élus Merlimontois est peut-être déjà en train de se préparer !

> Point sur les classes de maternelle

En début d'année, l'inspecteur d'Académie avait dressé une liste de communes où il était envisagé des fermetures de classe pour la rentrée 2026.
Une classe de la maternelle Opaline était concernée, provoquant ainsi une inquiétude légitime chez les parents d'élèves, le corps enseignant et les agents municipaux.

Au regard du nombre d'enfants inscrits en petite section pour la prochaine rentrée scolaire, la classe pourrait être maintenue. Nous restons cependant en attente d'une décision définitive de l'inspecteur d'Académie, qui n'interviendra qu'au moment de la rentrée des classes.

L'équipe municipale souhaite maintenir la qualité de l'enseignement à Merlimont et mettra tout en œuvre pour que cette classe reste ouverte.

> Une fin d'année riche en activités dans les écoles merlimontoises



La fin d'année scolaire est propice à la mise en place de projets pédagogiques et ludiques. Ainsi, tous les élèves ont pu profiter d'activités adaptées à leurs âges. Ils ont également, avec l'aide de leurs enseignants, participé à la traditionnelle fête des écoles marquant la fin de l'année scolaire.

Les CM2 ont de plus été reçus en mairie, par Mme Le Maire et ses adjoints en vue de leur passage au collège.

Ils ont reçu les traditionnels cadeaux de la Municipalité : une clé USB à l'effigie de Merlimont, ainsi qu'un bon d'achat pour des fournitures scolaires.

Nous leur souhaitons à tous une bonne continuation dans leurs études !

> Le CCAS, un soutien discret mais essentiel pour les Merlimontois

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un acteur incontournable de la vie locale, au service de tous les habitants.

Mais qu'est-ce que le CCAS exactement ?
Présent dans chaque commune, le CCAS est un établissement public dirigé par un conseil d'administration présidé par le Maire. Il a pour mission d'accompagner les habitants qui traversent des moments difficiles, mais aussi de favoriser le lien social et le bien-être de tous.

Le CCAS intervient dans de nombreux domaines.

L'aide aux personnes âgées : aide aux démarches administratives, lutte contre l'isolement, inscription sur le registre canicule...

Le soutien aux personnes en difficulté : instruction des demandes d'aides financières exceptionnelles, orientation vers les dispositifs d'accompagnement social.

L'accès aux droits : information et orientation vers les organismes compétents.

Le lien social : organisation d'animations et de temps conviviaux pour rompre l'isolement, notamment à destination des seniors.

L'aide alimentaire : orientation vers les structures d'aide alimentaire du territoire pour les personnes en situation de précarité ou aide directe exceptionnelle.

Un interlocuteur de proximité
À Merlimont, le service du CCAS est géré par le pôle "affaires générales" au sein de la Mairie. Il est avant tout une porte d'entrée bienveillante pour les habitants. Que vous soyez confronté à une difficulté passagère, que vous souhaitiez obtenir une information ou simplement être orienté vers le bon interlocuteur, les agents municipaux et Amélie Jankowski, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, sont à votre écoute.

>> Contact : 03 21 94 72 18 / mairie@merlimont.fr

> Le Département du Pas-de-Calais peut aussi vous aider !

Selon votre âge ou vos difficultés, les services du Département peuvent également vous accompagner au quotidien.

Personnes âgées, en situation de handicap et leurs aidants

MAISON de L'AUTONOMIE (MDA)
Place Saint Walloy
62170 Montreuil/Mer
03 21 90 00 00

Toute personne ayant besoin d'un accompagnement social

MAISON du DÉPARTEMENT SOLIDARITÉ (MDS)
3, rue Carnot
62170 Montreuil/Mer
03 21 90 88 11

> Une sortie dans le Boulonnais pour les seniors

Comme chaque année, le CCAS organise pour les seniors merlimontois, un voyage convivial. 70 d'entre eux sont partis dans le Boulonnais afin de visiter Nausicaa et la Faïencerie de Desvres.





> Dès l'automne, les fêtes de fin d'année se préparent !

Une fois la saison terminée, les agents du CCAS préparent avec les élus, les fêtes de fin d'année.
Cette année encore les personnes résidentes de Merlimont, âgées de 69 ans et plus, pourront choisir entre :

- Un repas dansant
- Un colis de Noël
- Un bon d'achat valable chez les commerçants de Merlimont

Surveillez votre boîte aux lettres, le courrier pour effectuer votre choix devrait arriver cet automne !

> Nouveau : un club de longe côte à Merlimont !



Depuis le printemps, une nouvelle association a vu le jour, Merlimont Côte et Mer, qui propose des sorties en longe côte. Actuellement, elles ont lieu les vendredis et samedis matin et sont programmées en fonction des marées et de la météo.
Pour y participer, il suffit simplement de ne pas avoir peur de l'eau ! L'équipement obligatoire (combinaison et chaussons) peut être loué sur place.

Le club est affilié à la Fédération Française de Randonnée et compte plusieurs moniteurs diplômés pour l'encadrement des sorties. L'association est basée au centre nautique de Merlimont.

Renseignements et inscriptions en ligne : www.merlimontcoteetmer.com

> Team BDT Merlimont : champions de France et d'Europe !



Lors des Championnats de France de kick-boxing Light Contact à Lunéville en avril, les trois représentants du club ont tous décroché l'or :

- Nolan Quoniam (11 ans), pour une première compétition officielle
- Martin Limelette (15 ans), avec en prime une invitation pour représenter la France lors d'une prochaine compétition au Maroc !
- Tim Drencourt (13 ans), qui décroche son premier titre national.



Lors des Championnats d'Europe fin mai, le club s'est également illustré par de nombreuses médailles :
- Spencer Reinhad ·(9 ans), champion d'Europe kick-boxing et vice-champion K1
- Nolan Quoniam (11 ans), double champion d'Europe : kick-boxing + K1
- Lyvia Clément (12 ans), championne d'Europe kick-boxing
- Tim Drencourt (13 ans), champion d'Europe kick-boxing aux points
- Martin Limelette (15 ans), champion d'Europe kick-boxing et vice-champion K1

Félicitations aux champions !



> Un nouveau Président aux amis de Merlimont

Depuis janvier 2026, Patrice Vandard a pris la tête de l'association des Amis de Merlimont. Figure bien connue des adhérents, puisqu'il s'implique dans l'association depuis plusieurs années et connaît parfaitement l'esprit qui l'anime.

Pour cette nouvelle mandature, Patrice souhaite avant tout préserver ce qui fait le succès de l'association : les activités régulières (cartes le lundi, tricot le jeudi), les sorties, les repas dansants et tous ces moments de convivialité qui rythment la vie des adhérents.

Il lance également un appel aux jeunes retraités qui souhaitent rejoindre l'association et contribuer à son renouveau en apportant de nouvelles idées.
Les portes des Amis de Merlimont leur sont grandes ouvertes !
>> contact@lesamisdemerlimont.com ou 07 81 21 21 89

A vos agendas !



> Le Chalet des Marmottes, la montagne s'invite à la mer



Depuis avril, le Ch'tit Resto a laissé place au Chalet des Marmottes. Un projet mûri de longue date par Lydie Lebas et son mari, qui rêvaient, dès l'acquisition du commerce il y a quatre ans, d'apporter leur expérience montagnarde au bord de mer.

Après plusieurs mois de travaux, le résultat est là : un intérieur flambant neuf, deux salles, deux ambiances, deux menus faits maison, mer et montagne. Une formule originale avec laquelle Lydie, épaulée par deux employés en CDI, ambitionne d'attirer une clientèle hivernale et d'ouvrir toute l'année.

>> 46 avenue de la Plage
Ouvert du mardi midi au dimanche midi de 10h30 à 14h30 et de 18h30 à 21h30. 7j/7 l'été.

> Du petit-déjeuner au dîner, Roule ma Poule vous régalera !



Au départ, une petite confiserie, aujourd'hui une crêperie, c'est dans cette nouvelle extension que Diarra et Arnaud Conter proposent désormais un service continu.

Le matin, vous pouvez vous régaler avec des petits-déjeuners. A partir de 11h, place au déjeuner avec des galettes salées.
Les gourmands peuvent également s'y arrêter pour un goûter et savourer une délicieuse glace.

>> 75 avenue de la Plage
Ouvert du jeudi au lundi de 9h à 19h.
Vacances scolaires : tous les jours de 9h à 19h, samedi et les jours d'animations jusque 21h.

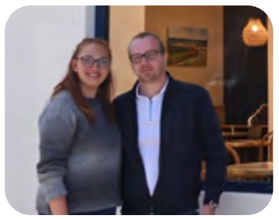


> Le comptoir de Merlimont, l'Italie à votre porte !

Depuis début avril, David Dibillio et Benoît Pierre-Duplessix ont ouvert « le Comptoir de Merlimont ».
D'une idée de produits italiens, les deux associés ont décidé d'élargir leur offre en proposant également toute une gamme de produits français et locaux.
Vous pourrez ainsi toujours trouver une épicerie fine italienne, de la charcuterie, des fromages, des plats préparés et des "antipasti" pour vous faire voyager !

>> 68 avenue de la Plage. Ouvert de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h30, en continu l'été.

> Les Crêpes de Jeanne : l'aventure familiale commence !



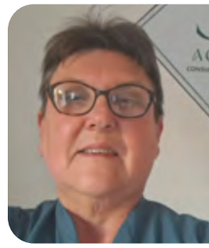
C'est au terme de plusieurs mois de travaux qu'Océane Meyer et Guillaume Hoyer ont ouvert les portes de leur restaurant, Les Crêpes de Jeanne.
Derrière ce nom, une belle histoire de famille : cuisinier de métier, Guillaume s'associe à Océane, dont le profil administratif complète parfaitement le sien. Ensemble, ils ont voulu concrétiser un projet commun auquel ils ont même réussi à associer leur petite fille en lui donnant son prénom.

Au menu, crêpes salées et sucrées, galettes bretonnes et quelques desserts, le tout préparé par Guillaume avec des produits frais et locaux. De quoi se régaler sur place ou à emporter.

Et pour les familles, une attention particulière : un espace dédié aux enfants, avec jeux et activités sensorielles, est mis à disposition pour que les plus petits profitent eux aussi de la sortie.

>> 11 rue de la Chapelle
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 14h et de 16h à 22h. 7j/7 l'été.

> Un accompagnement de vie



Depuis quelques mois, Sandrine Sadowski a installé son cabinet de coaching rue Joseph Daubrège. Après plus de 30 ans d'activité professionnelle en centre hospitalier, elle a posé ses valises dans la Commune avec pour objectif de redonner confiance et estime de soi aux personnes qui font appel à ses services, les accompagner dans leurs parcours, leurs projets ou encore les aider à surmonter des épreuves difficiles.

> Contact : 06 71 16 58 63 ou sadowskisandrine1@gmail.com

Vous vous installez à Merlimont ? Présentez-vous pour que l'on parle de vous ! Rendez-vous à l'accueil de la mairie.

> Des nouvelles personnes au sein des services municipaux



Axel Piatek a rejoint l'équipe en janvier 2026. Il occupe le poste de Chargé des commandes publiques et travaux. Au quotidien, il assure les suivis des chantiers (voirie et éclairage public), effectue des visites de terrain afin de régler les doléances des administrés, et réalise les démarches des commandes publiques.
Originaire de la Marne, il venait souvent à Merlimont en vacances. C'est donc avec enthousiasme qu'Axel met ses compétences au service de Merlimont !



Hélène Van Den Bossche est arrivée au sein du service finances et ressources humaines début juin, en tant qu'Assistante RH. Après avoir travaillé quelques années dans le secteur privé, elle s'est reconvertie dans l'administration publique. Elle a occupé un poste de secrétaire de Mairie dans 3 communes dans la Somme et en a profité pour effectuer une formation. C'est au cours d'un remplacement qu'Hélène a approfondi ses connaissances en ressources humaines et a saisi l'opportunité d'un nouveau poste à Merlimont !



Mylène Trinel connaissait déjà la commune pour y avoir travaillé en saison.
Elle a intégré les services municipaux en début d'année et prend en charge les enfants dans le bus et au restaurant scolaire. Chaque jour, elle accompagne les élèves dans les moments clés de la journée, entre bienveillance, écoute et bonne humeur.



> Des saisonniers pour veiller à votre cadre de vie, à votre sécurité et pour encadrer le centre de loisirs



Comme chaque année, afin de faire face à l'afflux de visiteurs durant la saison, la Municipalité a recruté plusieurs saisonniers, principalement au sein du Service Technique et du service Animations.
Ainsi, entre le 1er avril et le 30 septembre, ce sont plus de 30 saisonniers qui vont prêter main forte au personnel en poste sur diverses missions :

- La propreté publique, les espaces verts, l'installation des manifestations
- L'animation de notre centre de loisirs

Un Agent Temporaire de Police Municipale est également prévu en renfort pour la saison.

> L'heure de la retraite a sonné

Vous l'avez sans doute déjà croisé dans les rues de Merlimont.
Pendant 16 ans, Jacky Accoulon a veillé à la propreté des rues, des sanitaires publics et a contribué à la qualité du cadre de vie de la Commune.
En mars 2026, il a tiré sa révérence et profite désormais d'une retraite bien méritée aux côtés de son épouse et de sa famille !

Un grand merci à lui !





> Le restaurant scolaire s'engage pour une alimentation durable !

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial porté par la CA2BM, le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des vallées de l'Authie et de la Canche accompagne les restaurants collectifs du territoire vers une alimentation plus saine, locale et responsable.

Merlimont, site pilote !
Le restaurant scolaire de Merlimont a été sélectionné par les services communautaires pour participer à cette démarche en tant que site pilote, une belle reconnaissance pour notre commune !

Ce projet s'articule autour de deux axes :
- Un volet technique avec la démarche "Mon Restau Responsable" : diagnostic, identification des bonnes pratiques et définition de pistes d'amélioration concrètes.
- Un volet pédagogique avec l'accompagnement de classes pour sensibiliser les enfants aux enjeux de l'alimentation durable.

Des résultats encourageants
Le diagnostic a déjà été réalisé, et les résultats sont positifs : la qualité des repas servis aux enfants et les éco-gestes pratiqués au quotidien sont salués. Des améliorations sont toutefois envisagées, notamment pour répondre aux exigences de la loi EGALIM (qui impose une part croissante de produits biologiques) et pour renforcer la sensibilisation des élèves aux enjeux alimentaires.

Les élèves de CM2 ont pris part à ce projet et la restitution a eu lieu fin juin. A cette occasion, la Ville a reçu son diplôme et sa labelisation "Mon restau reponsable" pour 2 ans.

> Les travaux d'assainissement se poursuivent



Après la rue du Guigneux fin 2025, c'est la totalité de la rue Adolphe Leroy et une petite partie de la rue du Touquet qui ont été dotées de l'assainissement collectif en 2026.

Les riverains ont donc 2 ans pour effectuer les travaux de raccordement et condamner les fosses individuelles.
Des aides financières sont possibles selon le type de raccordement nécessaire.

>>Détails et dossiers de demande d'aide sur : www.ca2bm.fr

> Les permanences d'urbanisme reviennent à la rentrée

Depuis fin 2025, les services de la CA2BM effectuent des permanences d'urbanisme chaque jeudi matin en Mairie.

Ces permanences n'auront pas lieu durant l'été. Elles reprendront courant septembre.
Toutefois, si vous avez des demandes, vous pouvez contacter ou vous rendre directement au service ADS (Autorisation du Droit des Sols) à Berck.

>> 459 rue de l'Impératrice à Berck - 03 21 89 90 13



> L'accueil des familles

A partir du 29 juin, le service Animation s'installe au Point d'Accueil Familles sur le front de mer près du poste de secours, pour mieux vous informer et vous accompagner.

Vous y trouverez deux espaces :

- **Point Accueil Familles** (14h-17h30, 7j/7), pour consulter le programme d'animations et vous inscrire aux activités en remontant de la plage.
- **Bibliothèque de Plage** : ouverte chaque lundi, mercredi et vendredi (14h30-18h) et les week-ends (15h-18h). Des activités manuelles pour enfants y sont proposées.

Les agents de l'Office du Tourisme, situé place de la Chapelle, assurent l'accueil et l'information aux vacanciers. Pour la saison, les bureaux sont ouverts du **lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, les week-ends et jours fériés de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.**
Le service Animation occupe l'étage du bâtiment tous les matins du lundi au vendredi.



> Un été animé à Merlimont !

Scannez moi pour tout savoir sur le programme de la saison !

Cet été, Merlimont a plus d'un tour dans son sac pour faire briller la saison ! Que vous soyez en famille, entre amis ou en solo, la commune vous réserve une programmation riche et variée, pensée pour tous les âges et toutes les envies. En journée, petits et grands trouveront de quoi s'amuser grâce à un large choix d'activités adaptées à chacun. Et pour prolonger les plaisirs en soirée, rendez-vous pour des moments festifs et chaleureux : soirées dansantes, concerts, cinéma en plein air... il y en aura pour tous les goûts !

Les gourmands et les amateurs de belles créations auront leur rendez-vous incontournable avec le marché gourmand et artisanal du lundi, l'occasion idéale de découvrir saveurs locales et savoir-faire dans une ambiance conviviale et musicale.

Envie de nature et de grand air ?
Merlimont s'y prête à merveille !
Partez à la découverte de nos sentiers nature et laissez-vous guider par nos parcours d'orientation, conçus pour toute la famille, des plus petits dès 3 ans jusqu'aux plus aguerris, une façon ludique et sportive d'explorer les richesses naturelles de notre territoire, entre dunes, forêt et littoral.



Alors, sortez vos agendas : Merlimont s'anime et vous donne rendez-vous du 6 juillet au 29 août !



> Quand le soleil donne rendez-vous à la lune

Cette année, le 12 août une éclipse partielle du soleil sera visible à partir de 19h. Il est **primordial de se munir de lunettes spéciales** pour regarder l'éclipse afin de ne pas se brûler la rétine. Vous pouvez vous en procurer en pharmacie ou chez les opticiens (2 à 3 €).
Conservez-les, la prochaine éclipse est prévue en août 2027 !

Chaque année l'association d'astronomie Équinoxe participe à la Nuit des Etoiles. Les bénévoles installeront leurs télescopes sur le front de mer afin d'en faire profiter les visiteurs.



LA COMPLICE

COURSE NATURE

En solo ou en duo, osez relever le défi!

1ER AOÛT 2026
MERLIMONT

16H
COURSES ENFANTS
INSCRIPTIONS SUR PLACE

17H30
MARCHE 5 KM
INSCRIPTIONS SUR PLACE

19H30
PARCOURS 5, 10 ET 15 KM

GRATUIT POUR LES ENFANTS
8€/PERS EN SOLO
12€ POUR DUOS ET RELAIS
2€ SI INSCRIPTION APRÈS LE 15 JUILLET OU SUR PLACE

Scannez moi pour vous inscrire

Journées Européennes du Patrimoine

19 et 20 septembre 2026

Programme disponible fin août
sur www.merlimont.fr

Office National des Forêts

Merlimont